

## - Dossier d'inscription RECYCLAGE TIV -

Date formation : 23 février 2019 de 09h00 à 18h00

Lieu Formation : Maison départementale des sports du CDOS, 133 boulevard du général Brosset, Immeuble le rond-point 83200 TOULON

Responsable formation : Georges COPPOLA

Référent CODEP 83 : Pierre MEDALIN

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

Adresse :

.....  
.....

Code postal : .....

Ville : .....

Date de naissance (jj/mm/aaaa): .....

Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : .....

Adresse email : .....

**Numéro de licence FFESSM** : .....

Niveau FFESSM : .....

Nom du club : ..... Numéro du club : .....

### **Attestation du Président du Club d'appartenance :**

Je soussigné ..... président du club .....

Numéro de licence : ..... numéro du club : .....

atteste par la présente que ..... dispose des qualités techniques nécessaire et est apte à la fonction de TIV.

Signature du président du club et cachet du club

### **CONDITIONS DE CANDIDATURE :**

- Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité. (**à transmettre**)
- Être âgé au moins de 18 ans.
- Faire acte de candidature auprès du président du club.
- Être présenté par le président du club qui attestera des qualités techniques et de l'aptitude à exercer la fonction de TIV.

**Tous ces documents devront être envoyés par mail avant le début de la formation, et les originaux présentés au début de stage.**

### **Le coût de la formation est de 30 € / il comprend :**

- Les cours théoriques en salle
- Les frais pédagogiques et administratifs

**Le paiement est à effectuer par chèque à l'ordre de CODEP 83 FFESSM.**

## **Modalités d'inscription**

**Transmettre par mail à l'adresse :** [ctd.codep83@gmail.com](mailto:ctd.codep83@gmail.com)

- La fiche d'inscription
- Les pièces (à transmettre) demandées ci-dessus

**Transmettre par courrier :**

- La fiche d'inscription dûment complétée
- Le chèque du montant indiqué à l'adresse suivante :

Pierre TRAPE  
Comité Départemental du Var - FFESSM  
1286 chemin de la Cibonne  
83220 LE PRADET

L'inscription au stage ne sera prise en compte qu'après réception de l'ensemble des documents demandés.

Seront acceptés en priorité les licenciés du CODEP 83.

La liste des candidats sera établie dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription « complets ».

**Date limite d'inscription :** envoi du dossier avant le 09 février

**Confirmation d'inscription :** un mail vous sera envoyé

*Ne pas oublier de quoi écrire et prendre des notes*